

RESTITUTION DE LA REUNION DE TRAVAIL DU COLLECTIF TIERS LIEU DU 13-05-2022

3^{ème} étape

Présents:

Michel Bourdoncle, Nathalie Yeramian, Victorien Mendras, Sarah Valade, Dany Barbanceys, Emilien Flagel, François Zagar, Caroline Chaput, Prune Mejean, Véronique Jorland, Alexis Aubert, Céline Buret, Pierre Bertaud, Sylvie Delplace, Delphine Lamothe (élue), Pauline Chavassieux cheffe de projet petite ville demain, Franck Coridon chef de projet accompagnement d'actions petite ville de demain.

Excusés:

Amélie Gauthier, Mathilde Defromont, Sébastien Versanne-Janodet, Emile Dubois, Virginie Noël-Guillon, Christiane Peyri, David Bismuth.

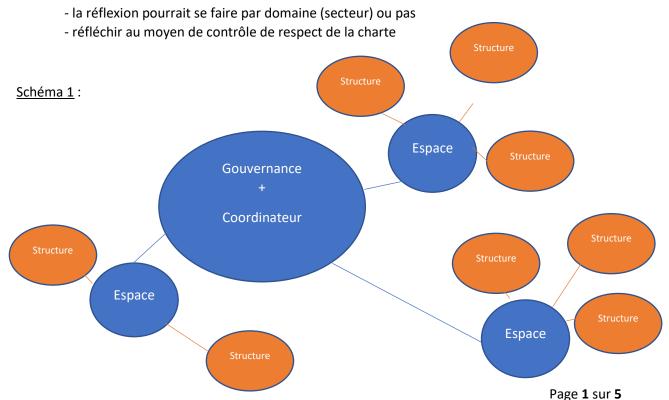
Organisation:

Le collectif a été réparti en 5 groupes pour travailler les thématiques (la gouvernance, le modèle économique, l'aménagement du lieu, l'histoire du lieu et l'accueil du lieu). Nous avons demandé à chacun de faire des propositions et d'inscrire leurs questionnements. Une restitution collective a été ensuite réalisée. Les propositions évoquées ci-dessous ont été travaillées simultanément, elles peuvent donc parfois s'opposer. Ces réflexions seront envoyées aux structures accompagnatrices en vue d'une rencontre dans les prochains mois pour être présentées ensuite au comité de pilotage en septembre.

I. LA GOUVERNANCE

Propositions:

- Présence dans les lieux d'une coordinatrice (teur) permanent(e)
- Association dans un premier temps avec possibilité d'aller vers un autre mode de structure juridique
- Fédérer des personnes de droit moral -> les associations impliquées dans le projet et des habitants
- L'écriture du projet de l'association : Associer les structures impliquées dans l'écriture du projet
- Avoir dès le début une charte d'utilisation des lieux co-construite :

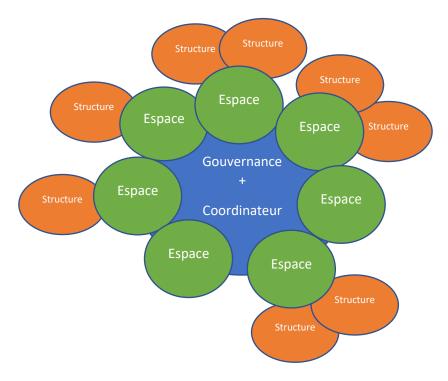




RESTITUTION DE LA REUNION DE TRAVAIL DU COLLECTIF TIERS LIEU DU 13-05-2022

3^{ème} étape

Schéma 2:



Questions:

- Est-ce que le ou la coordo est la personne en charge de l'accueil?
- Le modèle associatif est-il plus pertinent pour porter le projet ?
- Chaque structure doit-elle être incluse dans la gouvernance ? si non, y aura-t-il suffisamment de personnes pour la gouvernance.

II. LE MODELE ECONOMIQUE

Propositions:

- Un loyer pour les membres qui proposent des activités et qui génèrent un revenu
- Cotisation pour tous les utilisateurs du lieu
- Un pourcentage sur les ventes
- Recherche de Mécénat, sponsoring, fondation...
- Subventions : Région, Département, communes, l'intercommunalité
- Fête annuelle bénéfice pour le tiers lieu
- Exposition (prix d'entrée pour le tiers lieu)
- Gestion : création d'une association avec un représentant de chaque structure.

Questions:

- Qui gère le budget ?
- Comment fixer les loyers (loyer progressif en fonction des revenus)?

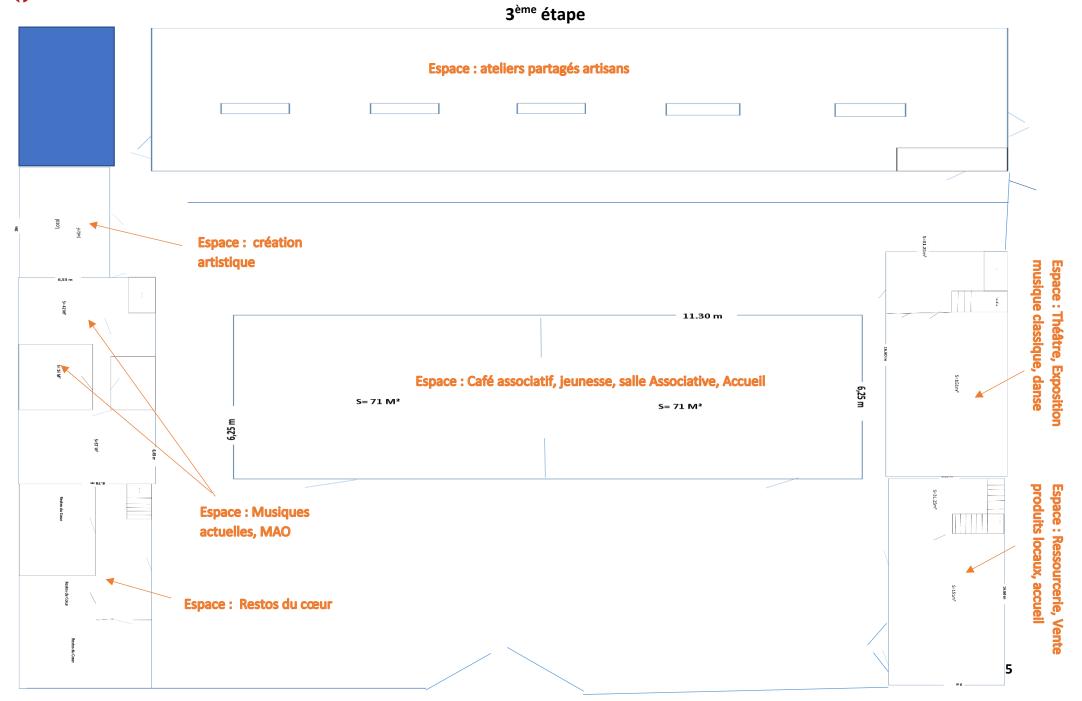
III. L'AMENAGEMENT DU LIEU

Propositions:

Espace Co working dans les bâtiments de maison France service.



RESTITUTION DE LA REUNION DE TRAVAIL DU COLLECTIF TIERS LIEU DU 13-05-2022





RESTITUTION DE LA REUNION DE TRAVAIL DU COLLECTIF TIERS LIEU DU 13-05-2022

3^{ème} étape

IV. L'HISTOIRE DU LIEU

Propositions:

Le jouet

- Plutôt qu'un musée du jouet créer un atelier de pratique du bois : Apprendre le tournage
- Film-Photo-voix : casque, photo,
- Témoignage, archives
- Travailler la mémoire et valoriser l'humain

La machine agricole

- Détournement /des machines
- Œuvre artistique, interactivité, ludique, manipuler des engrenages
- Balade en tracteur

Création de produits dérivés

Pour les deux productions : carte postale, objets souvenir, Tote bag

L'Insertion

- Tiers lieu passerelle pour l'insertion pour le faire vivre/médiation
- Utiliser le jeu à des fins d'intégration sociale : programme d'activité, les jeunes viennent réparer les machines agricoles.

Globalité plutôt que Musée

• Le jouet et la mécanique se retrouvent dans la charte graphique, utilisation de noms pour identifier les différents espaces et pour le futur nom du tiers lieu.

Questions:

- Reste-t-il des jouets?
- Reste -t-il des machines agricoles ?

V. L'ACCUEIL

Propositions:

- Présence d'une personne physique (salariée)
- Connaitre les associations présentes et leurs offres pour orienter le public
- Prévoir un espace spécifique pour l'accueil
- Régularité dans la programmation
- Ouvrir l'espace à l'accueil des écoles, lycées, collège
- Connaître et faire émerger les besoins de la jeunesse (salle dédiée)
- Prévoir une journée de présentation et des différentes structures présentes dans le lieu.



RESTITUTION DE LA REUNION DE TRAVAIL DU COLLECTIF TIERS LIEU DU 13-05-2022

3^{ème} étape

- Orienter les personnes en fonctions de leurs besoins vers les lieux dédiés
- Avoir un espace convivial
- Prévoir des pots d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Ouverture et présentation aux touristes (partenariat avec l'office de tourisme)
- L'utilisation de l'affichage de la mairie

Questions:

Est-ce qu'il aura un site internet, Facebook ? Le lieu accueille -t'il sans distinction de lieu d'habitation ? Quel type de document pourra-t-on trouver sur le lieu ?

VI. DIVERS

Constitution du noyau du collectif dans l'objectif de poursuivre la dynamique et d'aller vers son autonomie: Sarah Valade, Victorien Mendras, Alexis Aubert, Pierre Bertaud, Michel Bourdoncle, François Zagar.

Il a été convenu qu'en cas d'absence, les représentants se feront remplacer par un membre du collectif.

- Reportage sur la co-construction du Tiers lieu par France 3 : le mercredi 18 Mai 2022 à 10h Dominique Miermont, Pierre Bertaud, François Zagar, Alexis Aubert, Nathalie Yeramian
- Visite d'un Tiers lieu: une première visite sera organisée dans un des week-end de juin en journée: Céline Buret, Pierre Bertaud, Sarah Valade, François Zagar, Véronique Jorland sont inscrits à ce jour.